

Baromètre des villes et villages marchables® 2023 : les principaux résultats

Les résultats du second baromètre des villes et villages marchables ont été publiés.

Créé par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP) et ses partenaires réunis sous le collectif "Place aux Piétons", le Baromètre des villes et villages marchables® 2023 présente les résultats de la deuxième édition et met en lumière les efforts et les attentes en termes d'accessibilité piétonne des communes participantes. Il évalue ainsi la facilité, la sécurité et le plaisir de se déplacer à pied dans les villes et villages français.

Que dit-il exactement ? Nous vous partageons ses principaux enseignements.

Présentation de la démarche

Du 17 novembre 2022 jusqu'au 1er mars 2023, les citoyens français ont été invités à participer à une enquête publique par le collectif "Place aux Piétons" (FFRP, 60 millions de piétons, Rue de l'Avenir, et le club des villes et territoires cyclables et marchables), et en association avec l'Ademe, le Ministère chargé des Transports et le Ministère des Sports et des Jeux olympiques. Cette consultation sert à recueillir le point de vue des habitants sur l'accessibilité piétonne de leur commune et leurs suggestions pour améliorer la condition des piétons dans les zones urbaines et rurales.

Les objectifs de cette édition

Ce baromètre a ainsi recueilli l'opinion de plus de 42 000 personnes pour comprendre leur expérience de marche dans les villes et villages français. Cette deuxième édition a pour objectif de mesurer l'évolution du sentiment des piétons depuis le premier sondage en 2021. Il doit servir de guide pour les municipalités, leur permettant de se situer en termes d'accessibilité piétonne, de sécurité des piétons et d'encouragement à la marche. Il constitue aussi une aide pour planifier et mettre en œuvre des actions pour améliorer ces domaines, favorisant ainsi un mode de vie plus sain et plus durable.

Synthèse des résultats 2023

L'étude nationale indique une amélioration minime de la perception des piétons en ville par rapport à la première édition de 2021. Les scores restent ainsi décevants au regard des aspirations de nos citoyens, avec une note moyenne nationale de 9,2/20.

Les résultats de 2023 confirment en grande partie les conclusions de l'édition précédente

Les principales attentes des piétons restent inchangées : l'amélioration des passages piétons, la préservation des trottoirs pour les piétons, une répression accrue du stationnement sur les passages piétons et les trottoirs, et une régulation de la vitesse des véhicules motorisés. Toutefois, des

améliorations modestes sont à noter en matière de sécurité et de sentiment général des piétons, reflétant les initiatives prises par certains territoires depuis la dernière enquête.

La marche à pied n'est pas seulement une préoccupation des grandes villes

Le Baromètre 2023 enregistre plus de 61 % de répondants provenant de communes de plus de 20 000 habitants et 14 % de communes de moins de 5 000 habitants. Cela démontre la nécessité d'intégrer l'amélioration des conditions de marche dans les zones faiblement urbanisées dans les politiques publiques.

Il est urgent d'améliorer les conditions de circulation des piétons qui se confrontent à la marche utilitaire.

L'étude distingue deux groupes bien définis de piétons :

- D'un côté, ceux pour qui la marche est davantage un impératif ou une obligation, tels que les individus à mobilité réduite, les personnes âgées, les parents avec de jeunes enfants et/ou en situation de précarité sociale, ainsi que les femmes qui éprouvent un sentiment plus fort d'insécurité dans l'espace public.
- De l'autre côté, ceux pour qui marcher est un plaisir, comme les hommes, les personnes sans difficulté de mobilité et/ou dans la fleur de l'âge.

Le baromètre souligne une nouvelle fois la nécessité urgente d'améliorer le quotidien de ceux qui subissent la marche comme une nécessité incontournable.

Qui sont les meilleurs élèves ?

Rennes, Strasbourg et Nantes se classent en tête des grandes villes les plus marchables en France. Dans la catégorie des communes de moins de 5 000 habitants, c'est Chavagne, en Ile-et-Vilaine, qui ressort en tête. Cependant, le baromètre fait ressortir le manque d'investissements en matière de mobilité douce dans certaines zones rurales, où il est plus difficile de se déplacer sans voiture.

En conclusion

Cette étude met une nouvelle fois en avant que la marchabilité des villes et villages en France est une question cruciale. La majorité des répondants considèrent que les espaces piétons sont insuffisamment sécurisés et que des améliorations sont nécessaires en matière d'aménagement urbain. Le baromètre 2023 souligne également l'importance de la marche comme mode de transport pour les trajets quotidiens, mais indique que les politiques publiques la négligent encore trop souvent. Ces résultats démontrent l'importance d'une action continue pour rendre nos villes plus accessibles et agréables pour les piétons. Et cela implique l'action des collectivités mais aussi de tous les acteurs de la mobilité. Mobilité Club France qui agit au quotidien pour une mobilité plus sûre et durable pour tous entend bien y prendre part.

Pour en savoir plus

Le [Baromètre des villes marchables](#)